



**Agnes BUZYN**  
Ministre des Solidarités et de  
la Santé

**Christelle DUBOS**  
Secrétaire d'Etat auprès de la  
ministre des Solidarités et de  
la Santé

**- COMMUNIQUE DE PRESSE -**

11 juin 2019

**Fin de l'avance de frais pour les parents employeurs : Christelle Dubos annonce le  
déploiement de Pajemploi+ et du complément mode de garde simplifié**

**Christelle DUBOS**, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la Santé, a présenté aux côtés de M. Yann-Gaël **AMGHAR**, directeur général de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, M. Vincent **MAZAURIC**, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales et de M. François-Emmanuel **BLANC**, directeur général de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, le nouveau dispositif Pajemploi+ qui permet aux parents employeurs de déléguer l'ensemble du processus de rémunération de leur assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou de leur garde d'enfant à domicile à Pajemploi et de bénéficier du complément mode de garde sans délai.

Conditionné à l'accord des deux parties, le service Pajemploi+ permettra aux parents employeurs de ne plus avoir à avancer la totalité des frais de la garde de leur enfant, Pajemploi s'occupant de récupérer le complément mode de garde auprès de la Caisse d'allocations familiales ou de la Mutualité sociale agricole, prélevant uniquement le reste à charge sur le compte des parents, et de verser directement le salaire auprès du professionnel.

Ce nouveau service constitue aussi bien une sécurité supplémentaire pour les professionnels dans le versement de leur salaire qu'une garantie pour les parents dans le libre choix du mode de garde de leur enfant.

Parallèlement, le versement du complément mode de garde aux parents employeurs a été simplifié et raccourci à 3 jours, contre 15 jours précédemment.

Aujourd'hui, plus de 800 000 familles bénéficient du complément mode de garde pour un montant global de 5,3 milliards d'euros en 2018

**Pour télécharger le dossier de presse et le discours de Christelle Dubos :**  
<https://we.tl/t-q5lfajdeZd>

Contact presse :  
Ministère des Solidarités et de la Santé : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)